

Orgues de Barbarie

L'association est en passe de changer de nom et s'appellera désormais

Festiv'Laurac.

Elle propose pour le samedi 26 octobre un repas dansant animé par Duo Regard à la salle de la Blache, à 19h30.



Le Circuit historique du village

Le plan du circuit historique de Laurac-en-Vivrais est à la disposition de la population et des vacanciers à la mairie de la commune.



Etat Civil

Naissances :

- 29 avril à Avignon, ALIYA, fille d'Alexia ROUSSEL et Michel MAKALA, petite-fille d'Almérinda et Yves ROUSSEL, arrière-petite-fille de Paule ROUSSEL, quartier Berguier
- 5 mai à Montélimar, GABIN, fils de Justine et Benjamin CHAVE, petit-fils de Victor et Martine DONNARUMMA, place Galfard
- 9 mai DELYA, fille de Jean-Philippe FORNES et Sarah DI PIRRO, petite-fille de Florence et Alain DI PIRRO, quartier Vacher
- 14 mai PALOMA, fille de Thomas MEYRAT et Magali DEROUDILHE, quartier de Plantier, petite-fille de François DEROUDILHE, conseiller municipal, route d'Aubenas
- 14 mai VICTOR, fils de Florian DASSONEVILLE et Camille CLAUDIN, route de Blajoux

Décès :

- 9 avril à Aubenas, Georges RIFFARD, 103 ans, père de Martine LALAUZE, quartier du Rouchas

Mariage :

- 10 août Laurence LAUNAY et David LOPEZ, Rue de Leyre.

Intos Municipales

Août 2024

N° 79



Conseil Municipal du Jeudi 6 juin 2024

Contrat d'association Ecole Privée : Le conseil municipal, sur proposition de la commission des affaires scolaires, décide à l'unanimité de verser la somme de 40 300 € correspondant à 31 élèves x 1 300 € qui sera allouée à l'école privée de Laurac-en-Vivrais par l'intermédiaire de son association OGECE.

Subvention exceptionnelle Collège La Ségalière : Une aide financière est accordée pour 3 enfants Lauracois pour participer au championnat de France de danse. Le professeur responsable demande 50 € par enfant. Total 150 €

Une autre subvention exceptionnelle est accordée pour participer à un voyage culturel et linguistique d'une classe de 3^{ème}, pour 3 élèves Lauracois. Le maire propose de participer à hauteur de 100 € par enfant. Total 300 €

Voté à l'unanimité

Etat de provisionnement des créances : Il est indispensable de prévoir une provision pour des créances éteintes (qui ne seront jamais recouvrées) d'un montant de 5 499 €. Voté à l'unanimité

Vote de crédits supplémentaires : Il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires pour procéder au réajustement des comptes pour la somme de 139 744 €.

Déploiement d'un câble de fibre optique à l'extérieur des murs ou en façade de la mairie : Il est nécessaire de déployer un câble de fibre optique dont le chantier sera confié au groupement d'entreprises AXIONE, BOUYGUES Energie et Services. Le conseil autorise le maire à signer la convention pour cette installation.

Déplacement d'un chemin rural de randonnée au lieu-dit «Les Blancards» : Une partie du chemin de randonnée des Blancards (chemin rural) pose un problème au gîte des Blancards. Il passe au milieu du site et trouble la tranquillité des locataires. M. Ludovicus DE PRETER propose de dévier le chemin rural par un nouvel itinéraire en faisant un échange de terrain. Il prendrait tous les frais à sa charge. L'aliénation et la déviation d'une partie du chemin de randonnée apparaissent bien comme la meilleure solution.

Le conseil municipal décide d'engager la procédure pour déplacer le chemin de randonnée.

Conseil Municipal du lundi 29 juillet 2024

Une orthophoniste va s'installer dans les locaux de la mairie à partir de septembre.

Le loyer sera de 350 €.

Voté à l'unanimité

2 CDI vont être créés pour 2 agents de l'école publique ayant effectué 6 années de CDD.

Voté à l'unanimité

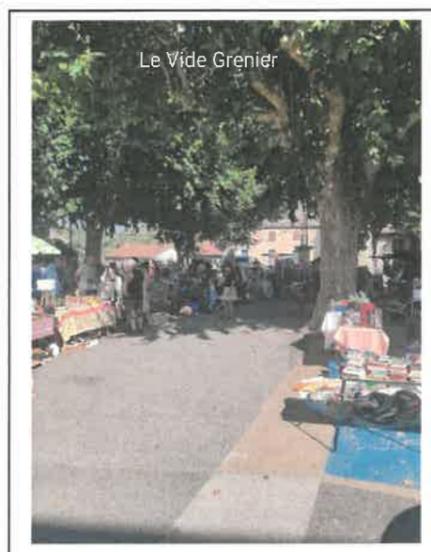
Les fêtes

Le 12 juillet, ont eu lieu le feu d'artifice et le bal.

Le feu d'artifice a été pris en charge par la commune et a connu un vif succès.

Le bal était pris en charge par le Comité des fêtes.

Les 19, 20 et 21 juillet, Laurac-en-Vivaraïs a vécu 3 jours de fête concentrés autour d'un vide-grenier, d'une soirée repas - cabaret et d'un loto sur la place de l'Herboux.



Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé à ces fêtes et la municipalité pour le feu d'artifice.

Nous tenons également à remercier les commerçants du village qui ont le souci de présenter leur commerce de manière la plus agréable et de contribuer à la dynamique de la vie du village.

La fête votive du village a eu lieu le vendredi 9 et samedi 10 août. Ce sont les votiers qui l'ont tenue : Emeline POLIOL, Emilie DUCRO LAURIOL, Bilal BENDJEDDOU, Lilou VERDOUCQ, Gwendal DI MARCO, Evan DUFETEL, Lisa VINCENT et Shanyce ZIATA. Merci à eux d'avoir organisé ces deux jours de fête dans la commune.

SPORTS DETENTE LOISIRS LAURAC

Saison 2024/2025

Salle Des glaces Salle De la Blache

ADULTES

CROSS-TRAINING :

Mardi de 19h à 20h
Début des cours Mardi 10 septembre 2024 - Salle de la Blache

RENFORCEMENT MUSCULAIRE :

Jeudi de 19h à 20h
Début des cours Jeudi 12 septembre 2024 - Salle de la Blache

MARCHE SPORTIVE :

Matin/après-midi 1h30 à 2h
Début des cours Jeudi 19 septembre 2024 - En extérieur

INITIATION PILATES :

Jeudi de 18h à 19h
Animateur : **Nagawika**
Début des rencontres Jeudi 12 septembre 2024 - Salle de la Blache

DANSE AFRICAINE :

Mercredi de 19h à 20h30
Animatrice : **Tialou + musiciens**
Début des rencontres Jeudi 19 septembre 2024 - Salle de la Blache

YOGA :

Lundi de 18h à 19h15
Animatrice : **Mélina**
Début des cours Lundi 9 septembre 2024 - Salle de la Blache

GYM DOUCE :

Mardi de 10h45 à 11h45
Animatrice : **Maryse**
Début des cours Mardi 10 septembre 2024 - Salle de la Blache

LE CLUB DU JEUDI :

Jeudi de 14h à 17h45
Animations, sorties
Début des rencontres Jeudi 5 septembre 2024 - Salle de la Blache

ENFANTS-ADOS

THÉÂTRE* : (enfants de 7 à 11 ans)

Mercredi de 9h15 à 10h30
Début des cours Mercredi 11 septembre 2024 - Salle des glaces
Animateur : **Albert**

TEEN FIT : (adolescents)

Mardi de 18h à 19h
Animateur : **Nagawika**
Début des cours Mardi 10 septembre - Salle de la Blache

ZUMBA : (enfants de 7 à 11 ans)

Lundi de 17h à 18h
Animatrice : **Sandra**
Début des cours Lundi 9 septembre 2024 - Salle des glaces

* Les cours ne pourront être mis en place que si nous avons un nombre suffisant d'inscrits.

Tarifs annuels :

Cotisation :	1/ par famille :	25 €
Adultes :	Gym douce :	100 €
	Cross-training :	100 €
	Renforcement musculaire :	100 €
	Marche sportive :	150 €
	Danse Africaine : 280/année, 120/trimestre, 15/séance	150 €
	Yoga :	150 €
	Initiation Pilates :	100 €

A noter également qu'une réduction de 30 € sera appliquée au tarif annuel pour 2 activités, 60 € pour 3 activités

Théâtre :	règlement 80 € par trimestre	
Adolescents :	Teen Fit :	100 €
Enfants :	Zumba :	100 €

Renseignements :
Marilyn MARRON tél : 06 76 83 98 43
Renseignements Club du Jeudi:
Françoise COUIN tél : 06 22 81 43 77
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - IMPRIME PAR NOS SOINS

Sports Détente et Loisirs propose,

Place de la Blache,

Une animation publique avec les intervenants de ses activités.

Rafraîchissements offerts

le samedi 31 août,

de 10h00 à 12h00